



PROFIL DE L'AGENCE

La Belgique offre une aide bilatérale à 18 pays. Cette aide est principalement fournie à l'Afrique centrale et à des secteurs précis dont la santé. La Belgique a signé la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en poursuivant l'objectif d'élaborer des politiques de manière plus efficace afin d'obtenir de meilleurs résultats. La Belgique se concentre donc moins sur les résultats à court et à moyen terme et davantage sur les impacts et les résultats à long terme.

PAYS OU L'AGENCE FAIT DES PROGRES



PAYS OU L'AGENCE FAIT DES PROGRES LIMITES



RESULTATS ATTENDUS



Les engagements sont documentés et convenus mutuellement.



Le soutien offert repose sur les plans et les stratégies nationaux, y compris le renforcement des systèmes de santé.



Les engagements financiers sont à long terme.



Les fonds sont déboursés de façon prévisible, selon l'engagement.



Les systèmes d'approvisionnement et de gestion des finances publiques des pays sont utilisés et renforcés.



Les ressources sont gérées pour l'obtention de résultats en matière de développement.



Une responsabilité mutuelle est perceptible.



Participation active de la société civile.



PROGRES

RESULTATS GENERAUX

Un accord national IHP+ ou une entente équivalente a été signé par l'agence dans 100% des pays IHP+ dans lesquels ils sont présents. Objectif-cible = 100%.

En 2009, 0% de l'aide offerte dans le secteur de la santé a été rapporté par l'agence dans les budgets nationaux sectoriels de santé, aucun changement par rapport à 0%. Objectif-cible = réduction de 50% de l'aide n'apparaissant pas dans le budget (dont $\geq 85\%$ dans le budget).

En 2009, 100% du développement des capacités a été offert par l'agence par l'intermédiaire de programmes coordonnés, aucun changement par rapport à 100%. Objectif-cible = 50%.

En 2009, 83% de l'aide offerte dans le secteur de la santé a été fourni par l'agence par l'intermédiaire d'approches axées sur les programmes, soit une augmentation par rapport à 60%. Objectif-cible = 66%.

En 2009, 97% de l'aide offerte dans le secteur de la santé a été fourni par l'agence par l'intermédiaire d'engagements pluriannuels, une diminution par rapport à 99%. Objectif-cible = 90%.

Une quantité insuffisante de données a été fournie pour permettre d'évaluer cette mesure de la performance standard.

En 2009, 92.8% de l'aide offerte dans le secteur de la santé a été fourni par l'agence par l'intermédiaire des systèmes d'approvisionnement nationaux, une diminution par rapport à 100%. Objectif-cible = diminution de 33% de l'aide offerte sans utiliser les systèmes d'approvisionnement nationaux (dont $\geq 80\%$ utilisent les systèmes nationaux).

En 2009, 80% de l'aide offerte dans le secteur de la santé a été fourni par l'agence par l'intermédiaire des systèmes de gestion des finances publiques, soit une augmentation par rapport à 60%. Objectif-cible = diminution de 33% de l'aide offerte sans utiliser les systèmes de gestion des finances publiques (dont $\geq 80\%$ utilisent les systèmes nationaux).

En 2009, le nombre d'unités de mise en œuvre de projets parallèles utilisés par l'agence dans les pays étudiés était de 1.0, soit une augmentation par rapport à 0.0. Objectif-cible = réduction de 66% du nombre d'unités de mise en œuvre de projets parallèles.

En 2009, des cadres nationaux d'évaluation de la performance ont été utilisés de façon systématique par l'agence pour évaluer les progrès accomplis dans 20% des pays IHP+ où ils sont présents. Objectif-cible = 100%.

En 2009, l'agence a participé aux évaluations mutuelles des progrès accomplis dans le secteur de la santé en dans 20% des pays IHP+ lesquels ils sont présents. Objectif-cible = 100%.

En 2009, des données dans 67% des pays IHP+ indiquent que l'agence a soutenu l'engagement de la société civile envers les processus relatifs aux politiques dans le secteur de la santé. Objectif-cible = 100%.



DETAILS SUR CE QUE FAIT L'AGENCE POUR OBTENIR DES RESULTATS

Ces renseignements supplémentaires sont présentés par l'agence pour expliquer les mesures spécifiques qu'elle prend pour mettre en oeuvre ses engagements IHP+ par rapport aux huit résultats attendus ou pour qualifier ses mesures de progrès.



Les engagements sont documentés et convenus mutuellement

La Belgique a signé l'Accord ou une entente équivalente dans chaque pays où celui-ci existe.



Le soutien offert repose sur les plans et les stratégies nationaux qui traitent suffisamment du renforcement des systèmes de santé

Le soutien offert par la Belgique au Burkina Faso, au Burundi, à la RDC, au Mali et au Niger est un mélange de soutien offert au plan national de santé, aux projets et à la société civile. Au Mozambique, la Belgique offre un certain soutien budgétaire sectoriel. La coopération technique au Mali (par l'intermédiaire des programmes PAEX et PADS) se fait grâce aux programmes coordonnés.



Les engagements financiers sont à long terme

Le mandat de tous les programmes soutenus par le DGCD (aussi les ONG) est d'une durée minimum de 3 ans. Le soutien offert par le gouvernement régional et communautaire ne constitue pas nécessairement un engagement pluriannuel.



Les fonds sont déboursés de façon prévisible, selon l'engagement

Au Mali, les dépenses réelles représentent 80 % du montant prévu au début de l'année en moyenne. Cependant, à la fin du projet/programme, 95 % est rapporté en moyenne.



Les systèmes nationaux liés à l'approvisionnement et à la gestion des finances publiques sont utilisés et renforcés

Au Mali, 100 % du soutien offert au PADSS fait appel au système d'approvisionnement du Mali. 50 % du programme IST fait appel au système d'approvisionnement national et 50 % fait appel aux systèmes d'approvisionnement de la Belgique.



Les ressources sont gérées pour l'obtention de résultats en matière de développement

La Belgique a indiqué qu'au Mali, une évaluation nationale de la performance existe, mais les données sont fournies une fois par année.



Une responsabilité mutuelle est perceptible

Au Mali, en 2009, la coopération belge a soutenu la Cellule de Planification et Statistique du MOH grâce à un assistant technique et quelques études clés (par exemple, la finalisation de l'accord/IHP+).





Participation active de la société civile

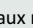


La Belgique fournit de l'aide à la société civile au Burkina Faso, au Burundi, au Mali et au Mozambique. Aucun soutien n'est offert à la société civile au Niger. Aucune donnée n'a été fournie pour la RDC.

COMMENT INTERPRETER LE SCORECARD




12 mesures de la standard ont été convenues par les signataires de l'IHP+ pour suivre la mise en oeuvre des résultats attendus (voir ci-dessous). Une liste détaillée des mesures de la performance standard est présentée sur le site web www.ihpresults.net

Pays dans lesquels l'Agence rapporte des progrès limités: où les évaluations  ou  ont été obtenues pour la minorité des mesures de la performance standard.

Résultats attendus: Refléter les engagements clés qui ont été pris dans le cadre du Pacte mondial IHP+.

Progrès: Le symbole  indique que l'Agence a atteint les objectifs relatifs aux mesures de la performance standard, le symbole  indique qu'elle fait actuellement des progrès et le symbole  indique qu'elle n'a pas fait de progrès en ce qui concerne les 12 mesures de la performance standard.

Points précis sur l'interprétation des progrès:

- **Comparabilité des évaluations:** Cinq objectifs-cibles* font l'objet de modifications au fil du temps. Dans le cas de ces cibles, le symbole  se rapporte aux progrès réalisés depuis la collecte des données de base et non à la performance absolue qui a été enregistrée en 2009. Le symbole  se rapporte quant à lui à une performance négative ou stable. Ces évaluations ne doivent pas être utilisées pour comparer le performance absolue de différentes agences. Dans tous les cas, le symbole  indique que l'objectif-cible en question a été atteint.

- **Les évaluations du scorecard constituent des agrégats** de performance dans un certain nombre de pays. Les agrégats peuvent dissimuler des variations dans la performance des partenaires. Des renseignements présentés ci-dessus proposent plus de détails sur la performance de l'Agence. Ces renseignements rédigés par IHP+Results sont tirés des données fournies par l'Agence, mais dans certains cas, l'Agence ya apporté des changements importants avant que le texte final ne soit accepté.

* Ces objectifs correspondent aux mesures de la performance standard suivantes - 2DPa, 4DP, 5DPa, 5DPc. Pour de plus amples renseignements sur les mesures de la performance standard et les objectifs-cibles, consultez le site www.ihpresults.net